

### NOS COORDONNÉES

277, Ch. Knowlton  
Lac-Brome (Québec)  
JOE 1V0

(450) 242-1125 • info@apcor.ca  
www.apcor.ca

ISSN 1708-1645 Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

*Le Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches.*

*Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, l'ACA procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région dans une perspective de développement durable.*

*L'ACA offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes de conservation et aux intervenants qui partagent sa vision. L'ACA organise des activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les organismes de conservation et le public en général.*

## LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

### Redonner à la nature

Le 2 mai dernier, Kathy LePoer et John Fowles ont fait un don à Conservation de la nature du Canada d'une servitude de conservation sur 6 hectares (15 acres) de leur propriété. Située au pied du mont Singer dans la municipalité de Bolton Ouest, cette propriété vient se greffer à 6000 hectares (16000 acres) de milieux forestiers protégés dans le massif des monts Sutton. La nouvelle aire protégée abrite une riche diversité forestière incluant 233 espèces floristiques et plusieurs milieux humides. Les inventaires ont révélé la présence de 47 espèces d'oiseaux nicheurs et de plusieurs espèces à statut précaire, dont la salamandre sombre du nord.

« Je me réjouis de voir notre propriété protégée par Conservation de la nature. Cet organisme saura en préserver la richesse écologique. » assure Kathy LePoer. « C'est l'héritage que je lègue aux générations futures, ainsi qu'aux communautés animales et végétales ». Pour sa part, John Fowles se passionne pour les oiseaux

depuis l'âge de 9 ans. Le don d'une servitude de conservation représente pour lui un hommage aux dizaines d'espèces d'oiseaux qui lui ont offert tant de beaux moments.

« Je souhaitais également assurer la protection de nos terres humides et de nos castors qui jouent un rôle important dans la création des milieux humides. »



Photo :  
Jacinthe Caron

## INITIATIVES EN CONSERVATION

### Une patrouille dans les monts Sutton cet été

Le Corridor appalachien (ACA) et les Sentiers de l'Estrée ont déployé une patrouille qui veille au respect des règles d'éthique à l'intérieur des aires protégées par Conservation de la nature du Canada, dans les monts Sutton. Des équipes de patrouilleurs sillonnent depuis le début de l'été l'ensemble du territoire dans le but de sensibiliser les utilisateurs à l'importance de préserver les milieux naturels uniques et les écosystèmes fragiles qui caractérisent les monts Sutton.

L'objectif visé par la patrouille est avant tout d'informer les personnes rencontrées des usages permis et des règlements en

vigueur dans l'aire protégée privée. Cette procédure favorisera la sécurité des utilisateurs du territoire, ainsi que la préservation de la faune et de la flore. La présence de représentants du Corridor appalachien sur le territoire permet en outre de noter toutes infractions aux lois et aux règlements relatifs à la conservation et à la protection des ressources naturelles sur cette propriété privée.

Le Corridor appalachien et les Sentiers de l'Estrée espèrent que la présence de patrouilleurs dans les monts Sutton suscitera une sensibilisation accrue des utilisateurs et se traduira par une utilisation respectueuse de ce magnifique environnement.

## DÉCOUVERTES SUR LA CHAÎNE APPALACHIENNE

### Un couple de Faucons pèlerins a élu domicile dans la Passe-de-Bolton

Le Faucon pèlerin, célèbre rapace presque disparu de l'Est de l'Amérique du Nord dans les années 60, semble maintenant bien installé dans les parois rocheuses et peu fréquentées de la Passe-de-Bolton, à Bolton Ouest. De la taille d'une corneille, on ne peut le confondre lorsqu'il referme ses ailes pour piquer sur une proie à près de 200 km/h.

Le biologiste de l'ACA, Clément Robidoux, a aperçu le Faucon seul, en couple ou accompagné d'un petit, selon les années. Cet été, c'est bel et bien un couple qui sillonne du haut des airs les forêts et les milieux humides de la région.



Photo : Joe Kosack

Le Faucon apprécie ce secteur peu dérangé par l'humain et profite d'un abondant territoire de chasse. La grande superficie boisée, les parois rocheuses et les milieux humides lui procurent un site de choix. Le développement immobilier, l'abattage des arbres et toute autre forme de dérangement l'inciteraient néanmoins à quitter le secteur.

Même si les populations de Faucons pèlerins sont en plein essor depuis que des mesures ont été mises en place pour assurer leur rétablissement, le rapace est encore considéré vulnérable au Québec et menacé au Canada. Voilà pourquoi il est important de poursuivre les efforts menant à la conservation de son habitat.

L'équipe du Corridor appalachien offre ses condoléances à l'épouse et à la famille de Raymond Tétreault, président du Club de pêche du lac Cliff. Monsieur Tétreault a perdu la vie le 12 mai dernier lors d'un accident en tout-terrain à proximité du chemin Falaise, à Sutton. Le lac Cliff se situe à proximité de l'aire protégée par Conservation de la nature. Nous souhaitons à la famille Tétreault beaucoup de courage pour passer à travers cette épreuve.

## INITIATIVES EN CONSERVATION

### Conservation des vallons de la Serpentine : le nouvel allié du Corridor appalachien

Le Corridor appalachien souligne fièrement l'adhésion de l'organisme « Conservation des vallons de la Serpentine » à son réseau de membres affiliés. Douze organismes de conservation locaux participent désormais avec l'ACA à la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière des Appalaches.

Sur pied depuis le printemps 2006, Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) s'est donné la prodigieuse mission de protéger 32 km carrés de milieux naturels dans le bassin versant du ruisseau Serpentine, au pied des monts Chagnon et Place, dans les municipalités de Bolton Est, Eastman et Austin. CVS organise aussi des conférences sur la conservation de la nature qui ont déjà conscientisé plusieurs citoyens.

Les organismes locaux tels que CVS assurent souvent la première approche avec les propriétaires de terrains convoités pour la conservation. François Ducharme, président de CVS, confirme :

« nos membres possèdent 25% du territoire que nous voulons conserver. En tant que résidents conscients de la richesse écologique de nos propriétés, nous sommes bien placés pour sensibiliser nos voisins. »

L'équipe de l'ACA collabore avec ses membres affiliés pour inciter les propriétaires à agir concrètement pour la conservation. La grande motivation qui rallie tous ces organismes est certes le sentiment que le travail de chacun s'avère une contribution indéniable pour la conservation : une nouvelle propriété conservée est un pas de plus vers la préservation d'un vaste corridor naturel dans les Appalaches.

**Conservation  
des vallons  
de la Serpentine**



## DES COLLABORATEURS APPRÉCIÉS

### Les Cowboys Fringants partenaires de la conservation



Photo : Valérie Dupras

Le groupe musical les Cowboys Fringants a choisi de s'investir dans la protection du corridor appalachien. Des fonds amassés lors de leur tournée automnale 2006 serviront à la protection de trois nouvelles propriétés dans la région des monts Sutton, dont une dans la vallée de la rivière Missisquoi Nord, au piedmont des montagnes. Ces propriétés, qui totalisent près de 90 acres (36 hectares), contribuent à assurer à jamais la préservation d'une riche diversité d'habitats forestiers et aquatiques dans le corridor appalachien.

La contribution de la Fondation des Cowboys Fringants permet d'assurer le maintien à perpétuité de milieux naturels pour le bénéfice de la faune, de la flore et des êtres humains.

Voir : [www.cowboysfringants.com/fondation/](http://www.cowboysfringants.com/fondation/)

## OUTILS POUR MIEUX PLANIFIER LA CONSERVATION

### Les avantages de la vente à rabais de votre propriété

Vous considérez vendre une partie de votre propriété sur laquelle se trouve un milieu naturel? Si vous aimeriez voir ce milieu protégé à jamais, mais que vous ne pouvez vous permettre d'en faire don à un organisme de conservation, l'option de la vente à rabais pourrait vous intéresser.

Les organismes de conservation détiennent un faible pouvoir d'achat pour l'acquisition de propriétés. L'option de la vente à rabais introduite par l'Agence du revenu du Canada en 2002 présente toutefois des avantages intéressants, autant pour les organismes de conservation que pour les propriétaires. La vente à rabais permet à un propriétaire de vendre sa propriété à un organisme de conservation en deçà de sa valeur marchande et de recevoir un reçu de charité pour la différence entre la valeur marchande et le montant versé. La valeur marchande doit être déterminée par un évaluateur agréé reconnu par Environnement Canada et le ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du Programme des dons écologiques.

Pour illustrer cette explication, imaginez que la valeur marchande de votre propriété est de 100 000 \$. Vous pourriez vendre votre propriété pour 50 000 \$ et recevoir un reçu de charité pour le don des 50 000 \$ restants. La *Loi de l'impôt sur le revenu* permet à un organisme de conservation d'émettre un reçu de charité dans la mesure où le montant demandé est inférieur ou égal à 80% de la valeur marchande de la propriété. Ainsi, dans cet exemple, le propriétaire ne pourrait recevoir plus de 80 000 \$ en argent s'il espère obtenir un reçu de charité pour le reste de la somme.

Pour toute information supplémentaire, discutez avec votre fiscaliste ou visitez le site web du Programme des dons écologiques à l'adresse [www.qc.ec.gc.ca](http://www.qc.ec.gc.ca).

## Activités estivales

### Participez à la protection du territoire tout en profitant de la nature!

Des bénévoles sont recherchés pour accompagner les patrouilleurs dans les monts Sutton. Les patrouilles se font généralement du jeudi au dimanche et durant les jours fériés. Informez-vous auprès de l'ACA.

### Des ateliers d'information pour propriétaires de milieux naturels

Du mois d'août au mois d'octobre, l'ACA propose deux ateliers pour les propriétaires de milieux naturels :

- **Son boisé : mieux le connaître pour le mettre en valeur** ; une série d'ateliers pour les propriétaires de milieux forestiers.
- **Découvrez les richesses des milieux humides** ; une partie de votre propriété se trouve en zone humide? Cet atelier vous renseigne sur les richesses écologiques de ces milieux et sur les nombreux services qu'ils nous procurent.

Les dates et les lieux sont à confirmer. Communiquez avec l'ACA pour faire partie de nos listes d'invitation.

